



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

# Revue d'informations

## du Bureau de la Représentation de la CEDEAO au Mali

| N° 004 / Septembre 2023

REVUE DÉDIÉE À LA PROMOTION DES IDÉAUX, DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA CEDEAO AU MALI

## Le Café de la CEDEAO : Promouvoir l'Intégration Régionale et la Paix en Afrique de l'Ouest



PLATEFORME



Focus sur le Centre national pour  
la Coordination du mécanisme d'alerte précoce  
et de réponse aux risques

COMMISSION



La CEDEAO débat de l'épineuse question  
de l'autorisation de mise sur le marché des  
médicaments vétérinaires dans la région

Le Bureau de Représentation de la CEDEAO au Mali est heureuse de vous offrir ce quatrième numéro de sa revue d'information en espérant contribuer à davantage de lisibilité des activités qu'il mène en partenariat avec le Gouvernement du Mali pour la réalisation des ambitions de notre organisation régionale.

Est-il besoin de rappeler que l'objectif poursuivi par la CEDEAO est de promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'un ensemble économique en vue d'élever le niveau de vie des peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain. C'est en cela que travaillent toutes les Institutions : la Conférence des Chefs d'États et de gouvernement, le Conseil des ministres, le Parlement de la Communauté, le Conseil économique et social, la Cour de justice de la Communauté, la Commission, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO, l'Organisation Ouest-Africaine de la santé.

Parmi ces institutions, la Commission constitue la principale entité chargée de la mise en œuvre des politiques et mesures adoptées par la Conférence des Chefs d'États et le Conseil des Ministres. A ce titre de nombreux programmes sont en cours de conception ou de mise en œuvre pour renforcer l'intégration de cette zone qui représente un marché de 300 millions de consommateurs.

C'est en cela que la mise en place au Mali de la plateforme de collaboration entre les structures nationales, le Bureau du représentant Résident, le Centre national du mécanisme régional de la prévention et la gestion des menaces et le Centre régional de la Santé animale, qui contribue à produire cette revue, représente une grande avancée pour une démarche commune dans le contexte sociopolitique que notre Région connaît.

La démarche du Bureau de Représentation est d'œuvrer à accompagner le Mali dans ses efforts constants pour renforcer l'intégration régionale et rétablir l'ordre constitutionnel, dans le cadre du Comité local de suivi de la transition, tout en restant dans les limites de sa mission auprès des Autorités compétentes que je remercie pour la qualité de leur collaboration et de leur appui.

Cette bonne collaboration nous a permis ces derniers temps d'approfondir constamment le dialogue avec les Autorités maliennes sur plusieurs questions d'intérêt communs, célébrer ensemble le 48ème anniversaire de la CEDEAO dans un esprit critique mais confiant, apporter un



soutien politique lors des visites du Médiateur de la CEDEAO et du Président de la Commission de la CEDEAO.

En mai dernier, nous avons tenu, avec l'appui du PNUD et de WANEP Mali un Atelier sur la mobilisation sociale avec les acteurs de la société civile pour des élections apaisées et réussies.

Les échanges sont également entretenus avec le Corps diplomatique résident au Mali, les autres Partenaires et les Envoyés spéciaux pour le Sahel des pays du Benelux.

Nous avons également institué le Café de la CEDEAO et la présente revue afin de mieux renforcer la connaissance et l'information auprès de tous les acteurs nationaux y compris la société civile et les universités.

Je voudrais donc profiter de ces colonnes pour remercier tous les partenaires qui nous accompagnent dans nos activités en premier lieu le Gouvernement du Mali et également l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à travers la GIZ.

Mário Gomes FERNANDES  
Représentant Résident de la CEDEAO au Mali



P.6

## ■ PORTRAIT

Biographie de SEM. Asiwaju Bola Ahmed Adekunle Tinubu, nouveau président en exercice de la CEDEAO

P.4

## ■ BREVES

Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine : Audience avec le représentant résident de la CEDEAO au Mali  
Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Interraciale : Audience à Monsieur Mário Gomez Fernandes, Représentant Résident de la CEDEAO au Mali

P.5

P.5

## ■ ACTUALITE

Le Café de la CEDEAO : Promouvoir l'Intégration Régionale et la Paix en Afrique de l'Ouest

P.6

Discours de Mme Tangara Nema GUINDO, Secrétaire Générale du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 2ème édition du Café de la CEDEAO au Mali

P.7

Allocution de Son Excellence Monsieur Mário Gomes Fernandes, Représentant Résident de la CEDEAO au Mali à l'occasion de la 2ème session du Café de la CEDEAO

P.9

Société civile Mali : Présentation du Réseau pour la Paix et la Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO)  
Réunion annuelle 2023 des Chefs des Bureaux nationaux de la CEDEAO

P.11

P.14

Atelier national de relance des activités du projet Régional d'Urgence Exceptionnelle de lutte contre la pandémie de COVID-19 et de renforcement des systèmes de santé

P.15

## ■ PLATEFORME

Focus sur le Centre national pour la Coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques

P.16

## ■ INTEGRATION

La CEDEAO signe 25 accords de don d'une valeur de 1,034 million de dollars EU pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et alimentaire dans 15 États membres

P.18

La CEDEAO débat de l'épineuse question de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires dans la région

P.19

## ■ SOCIETE & CULTURE

La CEDEAO renforce les compétences des imams, prédicateurs et enseignants des écoles madrasa du Sénégal

P.21

## ■ CONNAITRE LA CEDEAO

Structure de gouvernance et institutions de la CEDEAO

P.23

Rôle de la Commission de la CEDEAO

P.25

Soixante troisième (63ème) session ordinaire de la Conférence des chefs d'États et de Gouvernement

P.26



P.11



P.29

Revue éditée par le Bureau de la Représentation de la CEDEAO au Mali

Bamako, Faso Kanu, Rue 31,  
B.P.: 4931 Bamako,  
Email : [cedeaomali@ecowas.int](mailto:cedeaomali@ecowas.int)  
Site web : [www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

Organe conjoint de la Plateforme de collaboration des structures nationales, Représentation et Agences de la CEDEAO au Mali



## Biographie de SEM. Asiwaju Bola Ahmed Adegunle Tinubu, nouveau président en exercice de la CEDEAO

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dispose d'un nouveau président en exercice depuis le dimanche 09 juillet 2023. Il s'agit de SEM. Asiwaju Bola Ahmed Adegunle Tinubu, Président de la République du Nigeria depuis le 29 mars 2023.

Richissime musulman de 70 ans, ardent défenseur de la démocratie, en exil pendant la dictature militaire des années 1990, Bola Tinubu a gravi tous les échelons politiques au sein du parti Congrès des progressistes (APC).

Bola Tinubu est élu sénateur de l'État de Lagos pour la circonscription de Lagos-Ouest en 1993, peu avant le coup d'État militaire de 1993 de Sani Abacha. Après la restauration de la démocratie par Olusegun Obasanjo, il est élu gouverneur de l'État de Lagos, poste qu'il occupe du 29 mai

1993 au 29 mai 20074. Pendant ses mandats de gouverneur, il est crédité pour sa lutte contre les embouteillages routiers, son amélioration de la collecte des ordures, et sa lutte contre le crime organisé. Tinubu lance aussi plusieurs grands projets d'infrastructure.

Après l'élection de Muhammadu Buhari à la présidence de la République, il est considéré comme le chef informel du Congrès des progressistes (APC). En 2018, il soutient la candidature d'Adams Oshiomhole à la présidence du parti.

En février 2018, le président Muhammadu Buhari demande à Bola Tinubu de résoudre les conflits internes de l'APC, alors au pouvoir au Nigeria. Bola Tinubu est nommé à la tête du comité de réconciliation du parti, qui est chargé de résoudre ses problèmes de dissidence et de le réunifier.



Tinubu est candidat à l'investiture de l'APC pour l'élection présidentielle de 2023. Il remporte l'investiture de l'APC en juin 2022 avec 55,3 % des voix.

La commission électorale nationale indépendante (INEC) déclare Bola Tinubu vainqueur de l'élection présidentielle dès le premier tour avec 36,6 % des voix.

Après son investiture Bola Tinubu, a annoncé plusieurs mesures contre le coût de la vie et une série de mesures économiques visant à relancer les investissements à long terme. En juillet 2023, il a notamment mis fin aux subventions sur le carburant et a promis au moins 158 milliards de FCFA pour le secteur agricole, 98 milliards FCFA pour les PME et 29 milliards FCFA pour le secteur manufacturier.

Le 9 juillet 2023, il est élu président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).





## Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine : Audience avec le représentant résident de la CEDEAO au Mali

Le 26 juillet 2023, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Monsieur Mossa Ag ATTAHER a eu le plaisir d'accorder une audience au Représentant Résident du Président de la Commission de la CEDEAO au Mali, Monsieur Mário Gomes FERNANDES, dans le cadre de ses prises de contacts et d'échanges. Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont abordé en priorité la contri-

bution malienne à la construction ouest-africaine ainsi que l'état de leur collaboration avec les structures et agences de la CEDEAO au Mali.

Elles se sont félicitées de l'excellente collaboration entre le Bureau du Représentant Résident et le Ministère chargé de l'Intégration Africaine, via le Secrétariat Général de la Commission Nationale pour l'Intégration



Africaine (Bureau National de la CEDEAO au Mali).

A l'issue des échanges, le Ministre Monsieur Mossa Ag ATTAHER s'est déclaré prêt à soutenir toute initiative visant à promouvoir l'intégration africaine en général, et plus particulièrement celle de la CEDEAO.

## Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale : Audience à Monsieur Mário Gomez Fernandes, Représentant Résident de la CEDEAO au Mali

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a reçu en audience, ce lundi 17 juillet 2023, Monsieur Mário Gomez FERNANDES, Représentant Résident de la CEDEAO au Mali.

Les échanges ont essentiellement concerné le soutien de l'Organisation sous-régionale aux efforts du Gouvernement du Mali, notamment dans les domaines politique, technique, sécuritaire et humanitaires, particulièrement dans le contexte des progrès remportés dans la sécurisation du territoire et les avancées politiques réalisées par les Autorités de la Transition.



Le Ministre DIOP et le Représentant FERNANDES ont convenu de poursuivre, de manière franche et constructive, le dialogue entre le Mali et la CEDEAO.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Source : MEEIA



## Le Café de la CEDEAO : Promouvoir l'Intégration Régionale et la Paix en Afrique de l'Ouest

La 2<sup>e</sup> édition du « Café de la CEDEAO » s'est tenue le 27 juillet 2023 à l'école de Maintien de la Paix, Alioune Blondin Beye, sous le thème « Le Centre national pour la coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques, un outil stratégique pour la sécurité humaine ». L'événement était placé sous la présidence de Monsieur le Ministre des Maliens établis à l'Extrérior et de l'Intégration Africaine, Mossa Ag ATTAHER, représenté par sa Secrétaire Générale, Mme TANGARA Nema GUINDO.

Diverses personnalités étaient présentes, dont le Chef de la Coopération allemande GIZ, l'Ambassadeur de l'Allemagne au Mali, le Directeur de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, le Secrétaire Général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Chef du Bureau National de la CEDEAO au Mali, les représentants de WANEP, la Fédération des Communauté Africaine, l'Organisation Panafricaine des Femmes, la Jeunesse Union Africaine ainsi que d'autres partenaires de l'Intégration Africaine.



Les discussions ont porté sur les rôles de chaque acteur pour promouvoir la paix et le développement au sein de la Communauté. SEM Mário Gomez, Représentant Résident de la Commission de la CEDEAO au Mali, s'est réjoui de cette édition et de l'engagement des participants lors de la première édition sur le thème « Vision 2050 : Paix et Prospérité partagée ».

La Secrétaire Générale, Mme Tangara Néma, a exprimé au nom du ministre Monsieur Mossa Ag ATTAHER sa préoccupation concernant la situation sécuritaire de l'espace CEDEAO, marquée par la présence de groupes

extrémistes violents, d'organisations terroristes internationales, et d'autres problèmes tels que la criminalité urbaine et organisée, la corruption et la mauvaise gouvernance.

Elle a souligné l'importance de cette édition qui permettra aux participants de s'approprier l'outil de la CEDEAO pour l'alerte et la réponse aux risques.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux ont repris avec deux communications. Le Directeur du Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte et de Réponse aux Risques a présenté sur le thème central de l'édition, tandis que le représentant de la GIZ a exposé sur l'appui en Stabilisation civile de l'Allemagne au Mali à travers leur organisation. Ces présentations ont été suivies d'une session de questions et réponses, permettant ainsi d'enrichir les échanges sur les enjeux sécuritaires et de développement au sein de la CEDEAO.

Source : MEEIA





## Discours de Mme Tangara Nema GUINDO, Secrétaire Générale du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 2ème édition du Café de le CEDEAO au Mali



Au nom de Monsieur Mossa Ag AT-TAHER, Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration, C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole ici à l'École de Maintien de la Paix, ce lieu symbolique de l'intégration régionale, pour vous remercier de votre présence et vous souhaiter la bienvenue à la 2ème Edition du Café de la CEDEAO sur le thème : «Le Centre national pour la coordination du Mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques, un outil stratégique à la disposition du Gouvernement dans le cadre de la prévention et de la gestion des questions liées à la sécurité ».

Le 10 novembre 2022, faut-il le rappeler, la Plateforme de Collaboration des structures et agences de la CEDEAO au Mali organisaient le lancement du Café de la CEDEAO à l'hôtel Salam grâce au soutien de la Coopération allemande GIZ.

En effet, après avoir constaté le déficit de connaissances des populations sur la vie de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) notamment sur la vision, les principes, les décisions et le processus d'intégration en cours en Afrique de l'Ouest, la Plateforme de Collaboration des structures et agences de la CEDEAO au Mali a jugé nécessaire de mettre en place un espace d'information, de communi-

Excellence Monsieur le Représentant Résident de la CEDEAO au Mali ;

Excellence Monsieur le Chef de la Coopération Allemande GIZ au Mali;

Monsieur le Chef du Bureau National de la CEDEAO au Mali ;

Monsieur le Directeur du Centre National de Coordination du Mécanisme régional d'Alerte et de réponse aux risques ;

Madame la Directrice du Centre Régional de la Santé Animale de la CEDEAO ;

Excellence Monsieur le Directeur de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye ;

Chers citoyens de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

Excellences Mesdames et Messieurs;

Chers participants



cation et de discussion au sujet des questions concernant la CEDEAO.

**Mesdames et Messieurs, Chers participants,**

Pour l'atteinte de la Vision 2050 de la CEDEAO qui se résume en « La CEDEAO des Peuples : Paix et Prospérité pour tous », le Café de la CEDEAO ambitionne de permettre au Peuple de s'approprier du processus d'Intégration Ouest-Africaine en cours. Spécifiquement, il vise à :

- communiquer et débattre sur les décisions de la CEDEAO ;
- commémorer la signature des textes communautaires,
- informer et sensibiliser sur le Droit communautaire ;
- diffuser largement les textes de la CEDEAO ;
- permettre le débat sur les questions d'Intégration Africaine ;
- créer et renforcer dans le cœur des citoyens le sentiment d'appartenance communautaire;
- diffuser les idéaux du panafricanisme;
- donner plus de visibilité aux actions de la CEDEAO.

**Mesdames et Messieurs, Chers participants,**

Le contexte qui prévaut dans la région de la CEDEAO est dominé par :

- la présence de groupes religieux extrémistes violents et d'organisations terroristes internationales;
- la persistance des conflits sociaux insolubles;
- le taux élevé de criminalité urbaine et de criminalité organisée, comprenant la piraterie, le trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains;
- le développement du marché noir des ressources naturelles, notamment des diamants qui constituent une des sources de financement du terrorisme;
- la corruption, la mauvaise gouvernance et l'absence d'une culture démocratique fondée sur la primauté du droit;
- la pauvreté, le chômage des jeunes, les inégalités et l'absence de politiques spécifiques en faveur des communautés défavorisées et marginalisées;
- la persistance des maladies à

potentiel épidémique et les accidents de la voie publique ;

- les dynamiques démographiques des Etats au moment où la croissance économiques est en recul.

Face aux multiples défis, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de doter notre région d'un outil d'alerte et de réponse aux nombreuses menaces qui retardent le processus d'intégration de notre région. En 2015, la CEDEAO a mis en place les Mécanismes nationaux d'alerte précoce et de réponse aux risques.

**Mesdames et Messieurs, Chers participants,**

Espérant que cette édition vous permettra de vous approprier du Mécanisme régional d'alerte précoce et de réponses aux risques en général, et du Mécanisme national en particulier, je déclare ouverte la 2ème Édition du Café de la CEDEAO.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

*C COM / MEEIA*





## Allocution de Son Excellence Monsieur Mário Gomes Fernandes, Représentant Résident de la CEDEAO au Mali à l'occasion de la 2ème session du Café de la CEDEAO

Madame la Secrétaire Générale du Ministère des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration Africaine;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels ; Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de Transition ;

Excellence Dr. Dietrich Pohl, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali ; Excellences les Ambassadeurs et Représentants de Missions diplomatique et des Organisations Panafricaines et Internationales;

Monsieur le Directeur de l'Ecole de Maintien de la Paix ;

Mesdames et Messieurs les Membres de la Plateforme des structures nationales, le Bureau de Représentation et les Agences de la CEDEAO au Mali ;

Mesdames et Messieurs des Communautés Africaines et de la CEDEAO au Mali ;

Mesdames et Messieurs des Organisations de Société civile particulièrement celles des femmes, des jeunes et des confessions religieuses;

Mesdames et Messieurs les légitimités traditionnelles ; Citoyens de la Communauté ;



Mesdames et Messieurs les Participants, En vos rangs, grades, titres et qualités.

Mesdames et Messieurs ;

Je suis très honoré que nous nous soyons retrouvés ce matin, ici dans la prestigieuse École de Maintien de la Paix Maître Alioune Blondin Beye, à l'occasion de la deuxième session du Café de la CEDEAO que nous avons inauguré le 10 novembre 2023 sous la thématique «Vision 2050, la CEDEAO des peuples : paix et prospérité pour tous».

Cette première session a tenu toutes ses promesses en ce sens qu'elle nous a permis d'échanger ensemble et dans

la transparence sur les défis actuels et le rôle que chaque acteur peut et doit jouer pour impacter sur la paix et le développement dans le cadre communautaire de notre Organisation.

Je me réjouis particulièrement que ce nouveau cadre de dialogue ait obtenu l'adhésion des acteurs de premier plan dont les Institutions du Mali au rang desquelles le Gouvernement, le Centre national pour la coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques, le Corps diplomatique, le Centre régional de Santé animale, les Institutions d'enseignement supérieur, les Formations politiques, la Société civile, les Ordres professionnels et les Communautés Africaines.



**Madame la Secrétaire Générale ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Le café de la CEDEAO se veut un espace d'échanges, de vulgarisation et de sensibilisation dont l'objectif est de rapprocher davantage le Peuple de la Communauté par une meilleure perception et une meilleure connaissance des uns par les autres.

Cet objectif de rapprochement et de brassage ouvre plusieurs horizons à chacune de nos organisations ici représentées. Il s'agit entre autres de la coopération universitaire pour les gestionnaires, les étudiants et les enseignants, des voyages d'études entre services techniques, de la coopération culturelle et scientifique et des activités de découverte des Pays membres par des supports pédagogiques, le tourisme, les colonies de vacances et des leçons modèles sur la CEDEAO pour nos jeunes enfants.

**Madame la Secrétaire Générale ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Nous devons toujours avoir à l'esprit cette citation qui dit que : « seul nous allons plus vite, mais ensemble nous irons plus loin ».

Notre espace communautaire qui vient de célébrer ses 48 années d'existence est tout d'abord un bel outil de développement qui représente 15 pays qui sont confrontés plus ou moins aux mêmes réalités socio-économiques, un potentiel en superficie de 5,2 millions de km<sup>2</sup> et de plus de 400 millions d'habitants.

La CEDEAO c'est d'abord la coopération, c'est l'intégration avec un marché commun, c'est l'amélioration de la stabilité économique, c'est la libre circulation des personnes et des biens, l'harmonisation et la coordination

des politiques nationales avec comme principes fondamentaux l'égalité, l'interdépendance des États membres, et la solidarité pour réaliser le plein développement au bénéfice des Populations.

Sur ce chantier de la construction de notre Communauté commune, le rôle joué par le Mali depuis sa création en 1975 est à saluer. Je voudrais saluer ici l'engagement du Gouvernement du Mali et la qualité remarquable du travail des Structures membres de la Plateforme.

**Madame la Secrétaire Générale ;  
Mesdames et Messieurs ;**

La présente session du Café de la CEDEAO organisée par la Plateforme des structures nationales, le Bureau de Représentation et les Agences de la CEDEAO au Mali va essentiellement porter sur la sensibilisation des participants sur le Mécanisme national d'alerte précoce et de réponse aux risques.

En effet, notre Région fait face depuis quelques années à diverses formes d'insécurité et de menaces qui demandent plus de capacités d'anticipa-

tion et de réponses appropriées. C'est à ce titre que le modèle du Mali mérite d'être bien connue par les Acteurs dans le cadre de la prévention et de la gestion des questions liées à la sécurité humaine en général.

Pour terminer, je voudrais adresser mes sincères remerciements au Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration Africaine, au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour leur accompagnement.

Je voudrais également remercier l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à travers la GIZ pour son précieux soutien financier pour l'organisation de cette importante activité.

A toutes et à tous, je vous dis merci pour votre présence et vous souhaite une excellente session.

Vive la CEDEAO des peuples dans la Paix et la Prospérité pour tous ! Je vous remercie.





## Société civile Mali: Présentation du Réseau pour la Paix et la Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO)

C'est à l'initiative de Monsieur Ibn CHAMBAS, Président de la Commission de la CEDEAO d'alors et avec l'appui de Madame AMINATA DIBA, Directrice du Centre Genre pour le Développement de la CEDEAO (CCDG) que ce Réseau a vu le jour à Abidjan, en juillet 2009.

Cette création est le résultat d'un long processus de plaidoyer et de travaux scientifiques menés sous l'égide du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre. Le Réseau pour la Paix et la Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO, dont le sigle anglais est (REPSFECO), est une organisation de la société civile féminine de l'Afrique de l'Ouest, porteuse des valeurs liées à la promotion du genre dans la communauté de la CEDEAO. Il est présent dans les 15 États de la CEDEAO.

La création du REPSFECO vient répondre aux nombreuses violations des droits des femmes constatées dans la sous-région du fait de conflits armés dans les États de la communauté. Les conflits au Libéria, en Sierra-Léone, en Côte-d'Ivoire, au Togo, actuellement au Mali, au Burkina et au Niger sont une parfaite illustration. Le contexte d'avant la création du REPSFECO, renseigne sur la non prise en compte des avis des femmes dans les processus de règlement des conflits.

Le réseau se base sur un nombre importants de textes juridiques à caracté-



Intervention de Maitre DIAKITE, Saran KEITA, Présidente du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO/Mali) devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York le mercredi 17 avril 2013 au nom du Groupe de Travail des Organisations Non Gouvernementales sur les Femmes et la Paix et la Sécurité

rière contraignant, qui pour la plupart existaient bien avant même sa création mais n'étaient pas suffisamment mis en œuvre. Ainsi, au niveau international, le réseau s'inspire des dispositions de la Convention des Nations-Unies sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes adoptée en 1979 et les résolutions 1325, 1820 et 2242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

A sa création, le REPSFECO s'est fixé comme principaux objectifs :

i) La coordination et l'optimisation des rôles et les initiatives des femmes dans la prévention des conflits, le maintien de la paix et de la sécurité, les opérations de reconstruction post-conflit et la promotion des droits humains,

particulièrement ceux des femmes et d'autres groupes vulnérables, pour assurer une paix durable;

ii) La promotion d'un partenariat stratégique pour l'autonomisation des femmes, l'équité et l'égalité des chances entre les sexes, en matière de paix et de sécurité;

iii) Le renforcement du partenariat avec le département des Affaires Politiques, Paix et sécurité de la CEDEAO, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et toute autre organisation y ayant intérêt;

iv) La contribution à l'intégration de l'approche genre dans les stratégies, programmes et activités de mise en œuvre du traité ré-



Une visite des femmes du Réseau aux blessés de guerres, avec une remise de dons

visé de la CEDEAO, son Protocole Relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Résolution des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité et son Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance

v) La facilitation de l'appropriation et de la mise en œuvre de la CEDEF, du Protocole additionnel à la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique ainsi que des résolutions 1325, 1888, 1889 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

En juillet 2015, la CEDEAO s'est dotée, d'un « Acte additionnel relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO ».

Ce document est devenu ainsi le cadre de référence en matière d'égalité de genre de l'ensemble des États membres de la Communauté.

L'acte additionnel permet aux États de la CEDEAO de disposer d'un document juridique pour l'harmonisation des législations nationales aux instruments régionaux et internationaux de protection et de promotion

des droits des femmes en Afrique de l'Ouest afin de garantir leur mise en œuvre effective.

En se dotant d'un tel outil, la CEDEAO traduit ainsi sa conviction que l'égalité de genre est d'abord une question de principe dictée par un souci de justice et un enjeu de développement pour ses États membres. La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit ainsi dans un cadre plus large de promotion des droits humains et du développement durable à laquelle tous les États membres de la CEDEAO attachent la plus grande importance. Cette conviction rejoint celle des autres acteurs de la société



Caravane de la paix organisée par le réseau



civile féminine comme le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO).

La section Mali du réseau, (REPSFECO/MALI) a été mise en place au cours d'une assemblée générale constitutive le 27 Décembre 2011 à Bamako, deux mois avant l'éclatement du conflit multidimensionnel dans lequel nous vivons aujourd'hui.

De sa création à aujourd'hui, la section nationale du Mali a mené beaucoup d'activités pour l'atteinte des objectifs du réseau. En plus des activités de formations, de sensibilisation et de plaidoyer, le réseau à travers ses organisations membres et avec l'accompagnement financier, principalement de ONU Femmes, a organisé trois grandes conférences internationales sur :

- la médiation ;
- la violence basée sur le genre et
- la participation politique des femmes.

Au cours de ces différentes conférences, plusieurs pays qui ont connus les mêmes problèmes que le Mali



Atelier de formation présidé par les membres du réseau

ont été invités à partager leurs expériences dans ces domaines avec les organisations féminines nationales.

De tout temps, le REPSFECO/Mali a fait son cheval de bataille, la vulgarisation et l'appropriation par les populations en général et les femmes en particulier, le contenu de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ainsi, il a traduit dans une demi-douzaine de langues nationales cette résolution et l'a distribuée gratuitement dans plusieurs rencontres et foras aux niveaux international et régional et local.

Depuis 2014, avec le soutien de la MINUSMA, des journées portes ouvertes sont organisées annuellement dans toutes les régions et au niveau national pour faire le point des avancées dans l'application au quotidien de la Résolution 1325 et connexes sur le terrain.

Le réseau a bénéficié de l'accompagnement technique et financier de plusieurs autres partenaires pour mener des activités de sensibilisations de la population et de formation de ses membres. On peut citer en plus d'ONU femmes, de la CEDEAO et de la MINUSMA, le NDI, le DCAF, Freedom House, le CCDG et plusieurs organisations et ambassades.

- Participation aux sommets de la CSW à New York Ambassade Canada
- Participation au sommet du GI-MAC à Addis Abeba
- Creusement de forage dans le jardin de la Paix des femmes de Tombouctou ; dotation de matériel de maraichage, de semences et de transformation de produits agricoles de certaines associations de femmes de Gao et de Mopti



Conférence internationale sur la médiation



## Réunion annuelle 2023 des Chefs des Bureaux nationaux de la CEDEAO



Dans le cadre de la mise en œuvre du manuel opérationnel des Bureaux nationaux de la CEDEAO, la Commission a organisé la réunion annuelle des Chefs desdits Bureaux Nationaux du 1er au 4 août 2023 dans la Commune de Grand Bassam.

Ce manuel opérationnel adopté par le Conseil des Ministres en avril 2015 et révisé en décembre 2021 définit entre autres la mission, le rôle et les fonctions des Bureaux Nationaux de la CEDEAO.

La rencontre de cette année dont le thème est « Rôle des Bureaux Nationaux de la CEDEAO dans la facilitation et la promotion de la visibilité de la CEDEAO et l'appropriation des programmes et projets d'intégration régionale au niveau national : Défis et opportunités » dénote l'engagement constant et continu de la Commission de la CEDEAO dans le suivi des actions des Bureaux Nationaux.

Les objectifs de cette réunion visaient d'une part d'échanger sur les efforts déployés par les Chefs de Bureaux Nationaux en vue d'assurer la visibilité de la CEDEAO dans les États Membres et d'autre part de par-

tager les meilleures pratiques entre les Chefs de Bureaux Nationaux de la CEDEAO pour la promotion et l'atteinte des objectifs de la CEDEAO tant au plan national que régional.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a vu la participation de onze Chefs des Bureaux Nationaux de la CEDEAO, de la Vice-présidente de la Commission de la CEDEAO, S.E. Madame Damtien L. Tchintchibidja, du Président en exercice des Chefs des Bureaux Nationaux de la CEDEAO et Chef du Bureau National de la CEDEAO au Nigeria, Amb. Yakubu A. DADU, du Directeur des Relations Extérieures de la CEDEAO, Mr. Jerome BOA, du personnel de la CEDEAO, du Maire de Grand Bassam Mr. Jean Louis MOULOT et de son conseiller spécial Mr. KOFFI ABOUA Louis De Gonzague et du Directeur de Cabinet M. Kabran Assoumou représentant la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration Africaine et de la diaspora, S.E. Mme Kandia Kamara.

Mr. Jerome BOA dans son mot introductif a remercié le maire de Grand Bassam pour l'accueil et a indiqué que cette réunion annuelle est une plateforme unique d'échanges, de

renforcement de capacité sur les dossiers de la Communauté, et Think Tank devant permettre de soumettre à la CEDEAO le fruit de réflexions et des recommandations pour la mise en œuvre de l'agenda de l'intégration régionale.

Dans son allocution d'ouverture, Amb. Yakubu A. DADU a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé sa gratitude à la CEDEAO pour l'organisation de la réunion annuelle de 2023. Il a en outre remercié le pays hôte pour son accueil chaleureux et ses installations pour cette réunion. Il a ensuite souligné l'importance de la poursuite des efforts collectifs des Bureaux nationaux en vue de l'atteinte des objectifs de la communauté et a encouragé les participants à partager leurs expériences pour le renforcement des capacités de tous les participants.

M. Kabran Assoumou, a souhaité la bienvenue aux participants, et a réitéré les remerciements de Mme Kandia Kamara, Ministre d'état, Ministre des Affaires Étrangères, de l'intégration Africaine et de la diaspora, au Président de la Commission de la CEDEAO, S.E.M. Omar Alieu TOURAY, pour le choix de la Côte d'Ivoire pour



abriter cette importante rencontre. Il a également insisté sur la nécessité de l'atteinte des objectifs de la réunion pour une amélioration de la visibilité de la CEDEAO.

M. Jean Louis MOULOT, maire de Grand Bassam, a souhaité la bienvenue dans sa Commune au nom de toutes les autorités administratives et coutumières de Grand Bassam et a en outre remercié la CEDEAO pour le choix de Grand-Bassam, Ville Historique, première capitale de la Côte d'Ivoire qui retrace une partie de l'Histoire de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique. Il a ensuite souhaité une fructueuse réunion à tous les participants.

La Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO dans son allocution a exprimé la profonde gratitude de la Commission à la Ville de Grand-Bassam pour avoir accueilli la réunion. Elle a ensuite félicité la Représentante

Résidente de la CEDEAO en Côte d'Ivoire pour son travail de qualité.

Elle a félicité la Présidente sortante des Chefs des Bureaux Nationaux de la CEDEAO et Chef du Bureau National CEDEAO en Guinée-Bissau pour le travail remarquable accompli durant son mandat et souhaité la bienvenue au nouveau Président, Chef du Bureau National CEDEAO au Nigeria.

Rappelant l'importance de cette réunion pour la promotion de l'intégration régionale, elle a rappelé que "c'est en reconnaissance du rôle essentiel que jouent les Bureaux Nationaux de la CEDEAO dans le processus d'intégration, que la CEDEAO a décidé d'institutionnaliser les réunions annuelles des Chefs des Bureaux Nationaux de la Commission de la CEDEAO. Ces réunions annuelles sont une plateforme d'échange d'idées et un forum permettant des discussions

autour du succès et des défis de la mise en œuvre des programmes communautaires." Elle a conclu en souhaitant aux participants une bonne et fructueuse réunion.

Cette rencontre de travail de quatre (4) jours organisée par la Direction des Relations Extérieures de la CEDEAO, a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la "Plateforme de Gestion de l'Aide", une initiative de la Commission pour un meilleur suivi des projets et programmes communautaires, ainsi que de la Carte brune de la CEDEAO.

La réunion s'est achevée avec l'adoption d'un rapport à partager avec toutes les parties prenantes, en particulier, la Commission et les membres du Comité Administration et Finance (CAF).

## Atelier national de relance des activités du projet Régional d'Urgence Exceptionnelle de lutte contre la pandémie de COVID-19 et de renforcement des systèmes de santé



Cette rencontre a enregistré une quarantaine de participants venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays dont les représentants des services nationaux du Mali tels que le Ministère de la Santé et des

Affaires Sociales et autres structures dont celles de la CEDEAO particulièrement l'OOAS (Organisation Ouest Africaine de la Santé) et de la BAD (Banque Africaine de développement).

Dr Lokossou K. Virgil représentant de l'OOAS a évoqué des objectifs et des défis à relever de l'atelier. Dr Ange Anani Koffi Hounbedji de la BAD a souligné que l'organisation de cet Atelier avait été financé en 2020 à hauteur de 16,4 millions. Selon lui beaucoup de localités de l'espace CEDEAO sont confrontés à des problèmes d'accès à la santé et de disponibilité des médicaments. Même si l'urgence du COVID-19 n'existe plus, il est important de renforcer les systèmes de santé. L'atelier a duré 5 jours et d'autres suivront.

## Focus sur le Centre national pour la Coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques

Depuis des décennies, l'Afrique de façon générale et les pays Ouest africains et du sahel en particulier, font face à des crises aiguës qui ont vu le jour à la suite des conflits et des tensions sociopolitiques dont les causes n'ont pas été détectées ou identifiées au moment approprié dans le but d'en assurer une prévention adéquate en temps opportun. Le contexte qui prévaut au niveau de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest est dominé par:

- la présence de groupes religieux extrémistes violents et d'organisations terroristes internationales ;
- la persistance des conflits sociaux insolubles ;
- le taux élevé de criminalité urbaine et de criminalité organisée, comprenant la piraterie, le trafic de drogues, d'armes et d'être humains ;
- le développement du marché noir des ressources naturelles, notamment des diamants qui constituent une des sources de financement du terrorisme ;
- la corruption, la mauvaise gouvernance et l'absence d'une culture démocratique fondée sur la primauté du droit ;
- la pauvreté, le chômage des jeunes, les inégalités et l'absence de politiques spécifiques en faveur des communautés défavorisées et marginalisées ;

- la persistance des maladies à potentiel épidémique et les accidents de la voie publique ;
- les dynamiques démographiques des États au moment où la croissance économique est en recul.

Cette situation a conduit les Chefs d'États de la CEDEAO à comprendre la nécessité de fournir à la région de l'Afrique de l'Ouest des outils et des mécanismes appropriés pour faire face aux défis résultants des questions de sécurité humaine, en réduisant notamment l'écart entre l'alerte et la réponse. C'est pourquoi, dès 2010, lors du sommet de la CEDEAO, tenu à Monrovia au Liberia,

l'urgence de renforcer la capacité des États membres à gérer et à résoudre les conflits locaux et de faible intensité, en développant des mécanismes nationaux pour renforcer l'architecture de paix et de sécurité existante, a été évoquée. En 2014, l'importance du mécanisme a encore été rappelée lors du sommet États-Unis d'Amérique-Afrique, au cours duquel le Gouvernement Américain s'est engagé à soutenir la paix et la sécurité régionales, à travers le partenariat d'Alerte précoce et de réponse, pour la CEDEAO et ses États membres. En Décembre 2015, le Conseil des Ministres de la CEDEAO a adopté le Règlement C/REG.12/12/15, relatif à la mise en place du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse dans les États membres.

C'est dans cette dynamique qu'a été lancé, le 14 octobre 2017, le Centre national pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse aux Risques du Mali (CNAP). Au Mali, le Mécanisme a été institué par le Décret n°2016-006 /PM-RM





- la protection des biens culturels et culturels ;
- les menaces liées aux situations sanitaires ;
- les menaces liées à l'hygiène publique et l'assainissement ;
- les menaces liées à la sécurité alimentaire ;
- les menaces liées aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ;
- les menaces liées à la gestion durable des terres ;
- les menaces liées aux ressources naturelles et minières ;
- les menaces liées à la transhumance.

Le CNAP collecte, centralise et analyse les données et renseignements fournis par les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations nationales et internationales de la société civile ou par toute autre source d'information.

Les organes d'administration du CNAP sont le Conseil d'Orientation et de Suivi et la Direction Générale. Le Conseil d'Orientation et de Suivi est l'organe d'orientation, de suivi, de contrôle et d'évaluation des activités du Centre. Le Conseil d'Orientation et de Suivi se réunit deux fois par an. A ce titre, il est chargé :

- de définir les orientations concernant les questions à traiter et les diffusions aux niveaux national et international des alertes, rapports et autres productions du CNAP ;
- d'approuver le programme d'activités et le budget annuel du CNAP ;
- d'approuver les rapports d'activités du CNAP ;
- de prendre toutes mesures visant une bonne exécution des activités du CNAP.

du 15 janvier 2016, le décret n°950/PM-RM du 27 novembre 2017, puis l'Ordonnance n°2020-008/P-RM du 10 mars 2020 portant création du Centre national pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques, en application des dispositions de l'article 58 (F) du Traité révisé de la CEDEAO (1993) ainsi que du Règlement C/REG.12/12/15 relatif à la mise en place des mécanismes nationaux d'alerte précoce et de réponse en date du 14 décembre 2015.

Les décrets n°2020-0123/P-RM et n°2020-0124/P-RM en date du 10 mars 2020, intervenus à la suite des textes précédents, fixent respectivement l'organisation et les modalités de fonctionnement ainsi que le cadre organique du Centre national pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques (CNAP).

Le CNAP a pour mission de recueillir des informations et données sur les

menaces à la bonne gouvernance, à la sécurité et à la paix au Mali, d'en alerter le Gouvernement, de lui suggérer des réponses adaptées aux menaces identifiées, de suivre et, au besoin, de coordonner la mise en œuvre des réponses arrêtées par le Gouvernement ainsi que celles portées par des organisations internationales.

A cet effet, il suit depuis le lancement de ses activités le 14 octobre 2017, l'évolution des préoccupations ci-après :

- la gouvernance et les droits de l'Homme ;
- le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- la sécurité maritime et fluviale ;
- la lutte contre les trafics de drogues, d'êtres humains, d'organes, d'armes et de munitions ;
- la cybercriminalité ;
- les menaces liées à l'exode et à la migration ;
- la criminalité organisée transfrontalière ;



## La CEDEAO signe 25 accords de don d'une valeur de 1,034 million de dollars EU pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et alimentaire dans 15 États membres



Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de la CEDEAO pour l'emploi des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, le Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Dr Omar Aliou Touray a signé des accords de don avec 25 Centres dont 10 Centres spéciaux de Formation Agricole ; 6 Centres nationaux de recherche agricole et 9 Centres nationaux de recherche spécialisés sur les innovations agricoles pour renforcer les capacités des jeunes dans les 15 États membres (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal et Togo). Le budget total des conventions de dons financées par le prélèvement communautaire de la CEDEAO est de \$USD, 1 033 7991 soit environ \$USD 41 359,64 par centre et pour une durée moyenne de 4 mois

visant à former 3142 jeunes dont 30% de femmes de la Région.

Le but de chaque don est d'établir le cadre de collaboration entre la CEDEAO et les Centres bénéficiaires pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Emploi des Jeunes dans le Secteur Agro Sylvo-Pastoral et Halieutique en Afrique de l'Ouest avec l'objectif général de construire le système de ressources humaines et respectueux de l'environnement qui soutiendra et augmentera la productivité agricole, l'emploi des jeunes et la création d'une société rurale résiliente. Sélectionnés à l'issue d'un processus de consultation et d'évaluation en bonne et due forme, les 25 centres de formation représentent les 15 États membres. Chaque État est impliqué dans le processus. En soutenant les centres à travers les accords, la CEDEAO cherche à améliorer la qualité de la formation et le développement

des capacités des centres sur les questions d'actualité liées à l'agroécologie et à la production biologique, à la pêche et à l'aquaculture, à la sélection et à la sélection des semences et à la mise à l'échelle des innovations et de l'agro-industrie. Il s'agit d'augmenter le nombre annuel de personnes formées dans un. L'ensemble du secteur agricole et alimentaire. L'objectif du programme est de 3142 jeunes, y compris des hommes et des femmes, formés d'ici la fin de 2023 à l'agriculture et à l'alimentation dans la région.

Plus spécifiquement, l'objectif de l'appui est de contribuer au renforcement des capacités des jeunes dans l'agro-industrie (i) la promotion des innovations agricoles et des bonnes pratiques en fonction de l'environnement, (ii) l'augmentation du nombre de jeunes formés, en particulier les populations rurales, et (iii) leur mise en réseau à long terme.



## La CEDEAO débat de l'épineuse question de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires dans la région



Un atelier régional sur l'opérationnalisation du système régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires s'est ouvert à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 20 juin 2023. Organisé par le Centre régional de santé animale (CRSA), à travers le volet « Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires » du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase 2, financé par la Banque mondiale, l'atelier, qui s'achèvera le jeudi 22 juin 2023, devrait permettre aux États membres de la CEDEAO de

convenir d'une approche conduisant à une approche unique, système harmonisé et centralisé.

La libéralisation du secteur des médicaments vétérinaires dans les États membres de la CEDEAO a eu des conséquences parfois négatives et a révélé la nécessité d'une intervention régionale pour réguler leur commercialisation dans la région et garantir leur qualité.

Si la question est abordée depuis des années dans l'espace UEMOA, ce n'est pas encore le cas pour les 7 autres

États non membres de l'UEMOA. Le cadre unifié pour l'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires n'est pas encore effectif dans tous les États membres, malgré les différents efforts entrepris.

La réunion de trois jours permettra aux personnes ressources et aux membres du Comité vétérinaire régional (CRV) des 15 États membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad, à savoir les directeurs des services vétérinaires et les présidents d'associations vétérinaires, de discuter des modalités pratiques pour faci-



litér l'opérationnalisation du système régional.

Pour Mme FADIGA Haida Diarrasouba, Conseillère technique, qui a ouvert l'atelier au nom du Ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, « le contrôle des médicaments vétérinaires est une préoccupation vitale, compte tenu de la prolifération des médicaments contrefaits ou de mauvaise qualité, du développement incontrôlé des réseaux informels de distribution de médicaments et de la croissance de la résistance aux antibiotiques. Nous avons donc besoin d'une action concertée et d'une approche régionale coordonnée pour enrayer ce fléau, car la plupart des maladies sont de nature transfrontalière ».

Sa recommandation s'inscrit pleinement dans la volonté de la CEDEAO d'être à l'avant-garde de la santé publique et de la protection publique. Des études ont conclu qu'il est possible d'harmoniser les réglementations pharmaceutiques vétérinaires nationales, en établissant un cadre unifié pour les autorisations de mise sur le marché, le contrôle de la qualité et l'orientation des politiques et réglementations pour les médicaments vétérinaires. A cet effet, la Commission de la CEDEAO a adopté plusieurs textes en novembre 2010, à savoir le règlement C/REG. 22/11/10 relatif aux procédures communautaires de gestion des médicaments vétérinaires et la directive C/DIR.1/11/10 relative à la pharmacie vétérinaire.

S'exprimant au nom du Directeur Exécutif du RAHC, M. SAVADOGO Joseph de la CEDEAO, Coordonnateur du volet « Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires » du projet régional PRAPS 2, a renforcé les propos de Mme FADIGA en soulignant que

« la plupart des pays disposent d'une législation et d'une réglementation sur les médicaments vétérinaires. Malheureusement, ces règlements ne sont pas suffisamment appliqués. Il est donc nécessaire d'envisager l'intégration régionale de la réglementation en matière de santé et de bien-être animal, y compris la gestion des médicaments vétérinaires, entre les pays membres de la CEDEAO ».

Plus précisément, les personnes ressources, les directeurs des services vétérinaires et les présidents des associations vétérinaires présents à cette deuxième réunion du Comité vétérinaire régional (i) rendront compte de la mise en œuvre des recommandations et du plan d'action du dernier Comité vétérinaire régional, (ii) examineront les textes législatifs et réglementaires nationaux régissant le secteur des médicaments vétérinaires, (iii) réexamineront les systèmes nationaux d'autorisation de mise sur le marché, de gestion et de contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires, (iv) revoiront le cadre réglemen-

taire régional pour les médicaments vétérinaires et v) formuleront des avis techniques et/ou des recommandations pour l'opérationnalisation du système régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires.

Le Comité Régional Vétérinaire (CRV) a été créé par la Commission de la CEDEAO par le Règlement C/Reg.23/11/10. Il réunit les Directeurs des Services vétérinaires et les Présidents des Associations vétérinaires des Etats membres de la CEDEAO, etc. Le rôle du CCR est d'assister la Commission de la CEDEAO, par la formulation d'avis techniques et de recommandations, dans la rédaction des textes communautaires et l'harmonisation des législations dans les domaines de la santé et du bien-être des animaux aquatiques et terrestres, de la sécurité alimentaire d'origine animale, de la pharmacie vétérinaire, des zoonoses et de la profession vétérinaire, pour atteindre les objectifs de la Communauté en matière d'élevage.



## La CEDEAO renforce les compétences des imams, prédicateurs et enseignants des écoles madrasa du Sénégal



**L**e Département Développement Humain et Affaires sociales de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a organisé du 08 au 22 Juin 2023 à Dakar, une session de formation au profit des imams, prédicateurs et maîtres des écoles madrasa du Sénégal.

Cette formation qui porte sur la prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation dans l'espace CEDEAO, a eu lieu à l'Institut Islamique de Dakar et s'est faite en partenariat avec le Cadre Unitaire pour le Développement de l'Islam au Sénégal (CUDIS).

Après le Niger, le Nigéria, le Burkina, le Mali et la Côte d'Ivoire, pays déjà bénéficiaires du programme de formation, c'était autour du Sénégal de recevoir la session de formation des formateurs des imams. Ladite session a duré une quinzaine de jours et a vu la participation d'une vingtaine d'Imams, prédicateurs et maîtres des écoles madrasa. Visant à renforcer les capacités des imams, prédicateurs et maîtres des écoles madrasa dans la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation dans l'espace communautaire, à travers l'amélioration des contenus éducatifs, des enseignements et des prêches, la formation,

s'est déroulée autour du contenu du Manuel de référence de la CEDEAO sur l'éducation pour une culture de la paix. Plusieurs modules thématiques ont été abordés : la culture de la paix, la prévention et la gestion des conflits, les droits de l'homme, la conscience civique et la citoyenneté, la démocratie et la bonne gouvernance, l'égalité des sexes, les perspectives sur la paix et le développement, la santé publique, l'environnement et le développement durable, ainsi que l'intégration régionale.

La cérémonie de clôture de cette formation s'est déroulée le jeudi 22 juin



22, sous la présidence de Monsieur le Ministre-Conseiller auprès du Président de la République, Monsieur Abdul-Aziz KEBE, avec la présence de représentants du ministre de l'Intérieur, du Haut-Conseil des collectivités territoriales et d'associations fédératrices d'Imams et Oulémas du Sénégal. Elle a par ailleurs connu la participation de Prof. Fatou SOW/SARR, Commissaire du Développement Humain et des Affaires sociales de la Commission de la CEDEAO.

Dans son allocution, Prof. Fatou SOW / SARR, Commissaire du Développement Humain et des Affaires sociales, s'est dite satisfaite que le Programme débuté avec quatre pays de la Région, poursuit son extension. Elle s'est réjouie de l'expérience du Sénégal à travers le Cadre Unitaire pour le Développement de l'Islam au Sénégal, ce qui explique la diversité des congrégations islamiques lors de cette formation. Pour elle, il s'agit au travers de cette activité, d'inculquer aux imams, les notions de lutte contre l'extrémisme violent, contre les discours haineux, de radicalisation et surtout de cultiver la cohésion sociale et le rejet de l'extrémisme. Selon Prof. SOW/SARR, alors que l'extrémisme violent reste une menace de plus en plus élevée dans la région de la CEDEAO, il existe un consensus sur le fait que les opérations militaires et les mesures de sécurité ne suffisent pas à elles seules à résoudre les problèmes de conflits, qui doivent plutôt être prévenus par des actions éducatives. Pour répondre pleinement et efficacement à ce défi, il convient de mettre davantage l'accent sur la prévention de la violence par l'engagement communautaire et le renforcement de la résilience. C'est dans ce contexte que la CEDEAO a identifié l'éducation à la culture de la paix comme l'une des stratégies de prévention à long terme de l'extrémisme violent, qui prépare

les individus et les communautés à la résilience et apporte des solutions aux problèmes de peur, de suspicion et d'insécurité qui constituent de réelles menaces pour la paix, le développement durable et l'intégration régionale. Tout en étant satisfait des résultats escomptés pendant ces quinze jours de formation, Prof. SOW/SARR a exhorté la vingtaine des imams sénégalais à servir de relai et de formateurs à leurs pairs et à être surtout des ambassadeurs de la paix et des agents de changement dans leurs communautés respectives.

Procédant à la clôture des travaux, Monsieur Abdul-Aziz KEBE, Ministre-Conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires religieuses, a exprimé, au nom du Gouvernement du Sénégal, sa reconnaissance à la Commission de la CEDEAO pour avoir choisi son pays pour cette activité d'une importance capitale pour toute la Région.

Pour lui, cette formation participera, à n'en point douter, non seulement au renforcement des capacités des leaders religieux, mais aussi à mettre en exergue le rôle de ces leaders pour la paix, surtout au moment où la problématique de l'extrémisme violent est plus que jamais d'actualité dans l'espace CEDEAO. Il exhorté alors les bénéficiaires de cette formation à avoir pour mission de sensibiliser leurs membres aux valeurs de paix, de tolérance et de respect mutuel.

Afin de mieux prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation en Afrique de l'Ouest, les participants à la formation ont formulé des résolutions et des recommandations.

Au titre des résolutions, les participants se sont engagés à : lutter contre les discours de haine et d'intolérance par des discours d'ouverture respon-

sables et tolérants inspirés de l'Islam ; créer à la suite de la formation une plateforme d'échanges autour d'une éducation à la culture de la paix ; jouer le rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre la CEDEAO et les populations pour une meilleure sensibilisation sur la culture de la paix ; utiliser les mécanismes et outils religieux existants dans le but d'améliorer et de renforcer l'intégration régionale africaine ; et mieux impliquer les femmes leaders musulmanes dans la promotion de la paix et la cohésion sociale.

Au titre des recommandations, elles étaient destinées à la communauté musulmane du Sénégal, au gouvernement sénégalais, aux partenaires au développement et à la Commission de la CEDEAO. Celles destinées à la Commission de la CEDEAO sont de : pérenniser la formation des imams et enseignants de madrasa, et accroître le nombre de femmes et de jeunes participants ; faciliter l'intégration du contenu du manuel de référence dans le programme d'enseignement des pays de la CEDEAO ; créer un réseau des imams et prédicateurs de la CEDEAO pour la paix et le vivre ensemble ; sponsoriser des émissions dans les télévisions et radios pour vulgariser les idéaux de la CEDEAO afin de mieux réaliser la CEDEAO des peuples ; et mettre en place une équipe de suivi et évaluation de la formation de Dakar.

En plus de la Commissaire Développement Humain et Affaires sociales, la formation a connu la participation de Prof. Abdoulaye MAGA, Directeur Education, Science et Culture, de Madame Aisha USMAN, Chef de Division Education par intérim et de Dr. Emile ZIDA, Chef de Division Culture de la Commission de la CEDEAO.



# Structure de gouvernance et institutions de la CEDEAO

## 1 – Structure de gouvernance et principales institutions

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est composée de trois grandes instances : l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire.

a) L'exécutif comprend les principales institutions suivantes :

- **La Conférence des chefs d'État et de gouvernement** : c'est l'organe suprême de décision de la CEDEAO qui donne les orientations générales à la bonne marche de l'organisation. Le Président de la Conférence est le Président en exercice désigné par les autres chefs d'État et de gouvernement pour gérer les affaires de l'organisation pour une période d'un an.

- **Le Conseil des Ministres** : il fait des recommandations sur la conduite de la conférence des chefs d'État et de gouvernement. Le ministre chargé des affaires de la CEDEAO dans le pays du Président de la Conférence devient automatiquement le Président du Conseil des ministres. Et ce pays préside toutes les autres réunions statutaires (ministérielles, experts, comme les comités techniques) de la CEDEAO pendant l'année en cours.

- **La Commission de la CEDEAO** : elle assure l'administration quotidienne de l'organisation. Son président est nommé par la Conférence pour une période non renouvelable de quatre ans. Il est assisté d'un Vice-président et de 13 Commissaires. L'actuel Président de la Com-

mission est l'ivoirien Jean-Claude Kassi BROU.

b) L'organe législatif de la Communauté est le Parlement, qui est dirigé par un Président. En attendant les élections au suffrage universel direct, les parlementaires sont détachés des Parlements nationaux au Parlement de la Communauté pour une période de quatre ans. Il est habilité à examiner entre autres, les questions relatives aux droits de l'homme et des libertés fondamentales des citoyens.

c) L'organe judiciaire de la Communauté est la Cour de Justice, qui est également dirigée par un Président. Les juges sont détachés des Cours suprêmes nationales pour occuper les postes réservés aux pays. La Cour veille à l'interprétation et à l'application des lois, des protocoles et des conventions de la Communauté.

## 2 – Les institutions secondaires de la Cedeao

- **Le Conseil Économique et Social** : il a un rôle consultatif et est composé des représentants des différentes catégories d'activités socioprofessionnelles des États membres.

- **La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)** : la BIDC a pour objet entre autres d'accorder des prêts et garanties pour le financement des projets et programmes d'investissement dans les États membres, de mobiliser à l'intérieur et hors de la Communauté des ressources destinées au financement de ses projets et programmes d'investissement, de gérer tous les fonds spéciaux de la Communauté relatifs

à son objet. Son siège est à Lomé au Togo.

- **L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)** : elle a pour objectif d'offrir le niveau le plus élevé en matière de prestation de soins de santé aux populations de la sous-région sur la base de l'harmonisation des politiques des États membres, de la mise en commun des ressources et de la coopération entre les États membres et les pays tiers, en vue de trouver collectivement et stratégiquement des solutions aux problèmes de santé de la sous-région. Le siège est à Bobo-dioulasso (Burkina-Faso).

- **Le Groupe inter-gouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest (GIABA)** : entre autres missions, il est chargé de protéger les économies nationales et les systèmes financiers et bancaires des États signataires contre les produits du crime / combattre le blanchiment des produits du crime et le financement du terrorisme. Son siège est à Dakar au Sénégal.

## 3 – Les agences spécialisées de la Cedeao

- Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) dont le siège est à Freetown en Sierra Leone
- Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) dont le siège est à Lomé au Togo
- Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC) dont le siège est à Accra au Ghana
- Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC)
- Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ERCA)
- Carte Brune de la CEDEAO dont le siège est à Lomé au Togo



- Centre de développement de la Jeunesse et Sports de la CE-DEAO (CDJSC) dont le siège est à Ouagadougou au Burkina-Faso
- Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) dont le siège est à Dakar au Sénégal
- Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique de la Cedeao (CEREEC) dont le siège est à Praia au Cap-Vert
- Centre Régional de Santé animale (CRSA) dont le siège est à Bamako au Mali
- Centre régional de surveillance et de contrôle des maladies (CRDSC)
- Institution Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) dont le siège est à Accra au Ghana
- Unité de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructure de la CEDEAO (UPDPD) dont le siège est à Lomé au Togo
- Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) dont le siège est à Cotonou au Bénin
- Unité de Coordination des Ressources en Eau (UCRE) dont le siège est à Ouagadougou au Burkina-Faso
- Unité de Préparation et de Développement des Projets de la CE-DEAO (PPDU)



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

### COMMUNIQUÉ SUITE A LA PROMULGATION, LE 22 JUILLET 2023, DE LA NOUVELLE CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE DU MALI

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suit, avec beaucoup d'intérêt, l'évolution de la situation sociopolitique et de la mise en œuvre du Chronogramme de la Transition en République du Mali.

Ainsi, la CEDEAO prend acte de la promulgation, le 22 juillet 2023, de la nouvelle Constitution, marquant ainsi le début de la quatrième République.

A cet égard, la CEDEAO se félicite de cette étape cruciale pour le retour à l'ordre constitutionnel normal, et lance un appel aux Autorités de la Transition à tirer des leçons possibles de cette étape et d'œuvrer à mobiliser davantage l'ensemble des composantes du pays, sans exclusion, autour des échéances à venir dans la mise en œuvre du Chronogramme de la Transition.

La CEDEAO réitère sa disponibilité à travailler en étroite collaboration avec le peuple malien pour relever les défis auxquels le pays est confronté et pour promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région.

Fait à Abuja, le 24 juillet 2023.

101 Yakubu Gowon Crescent · Asokoro District · P.M.B. 401 · Abuja · Nigeria

[www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)



## Rôle de la Commission de la CEDEAO



**L**a Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Commission de la CEDEAO), qui avait le statut d'un Secrétariat jusqu'en 2007, est une organisation régionale regroupant quinze (15) États membres. Elle est chargée de la mise en œuvre de la vision, de la mission et des objectifs de la CEDEAO.

La Commission, qui a son siège à Abuja, au Nigeria, est dirigée par un Président, assisté d'une Vice-présidente et de cinq Commissaires, tous des professionnels expérimentés qui assurent le leadership en vue de la réalisation de la vision des pères fondateurs, à savoir « une région sans frontières au sein de laquelle les populations ont accès aux ressources abondantes et sont en mesure de les exploiter, grâce à la création d'opportunités dans un environnement durable ».

Le Président de la Commission est le Chef de l'Exécutif de la Commu-

nauté et de l'ensemble de ses institutions. La Commission exécute les décisions de la Conférence et assure la mise en application des règlements du Conseil des ministres. Elle est également chargée de la promotion des programmes et projets de développement de la Communauté ainsi que des entreprises multinationales de la région, de la convocation, en tant que de besoin, des réunions des ministres sectoriels pour engager la réflexion sur les moyens d'assurer la réalisation des objectifs de la Communauté. La Commission élabore, par ailleurs, les projets de budget et les programmes d'activité de la Communauté et assure la supervision de leur exécution après leur approbation par le Conseil, outre la soumission de rapports sur les activités de la Communauté à toutes les sessions de la Conférence et du Conseil, notamment.

La Commission de la CEDEAO veille à la mise en œuvre des programmes stratégiques d'importance cruciale, visant à favoriser le renforcement

de la cohésion et l'élimination progressive des obstacles à l'intégration effective de la sous-région. Ainsi, les 300 millions de citoyens de la Communauté pourront finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle Vision qui consiste à passer d'une CEDEAO des États à une « CEDEAO des Peuples : Paix et prospérité pour tous » à l'horizon 2050.

La Commission se compose de départements et de directions. Elle est une institution multilatérale qui emploie des fonctionnaires statutaires, des professionnels et des agents des services généraux, provenant de divers horizons culturels, ethniques, nationaux, professionnels, de genre, intellectuels et professionnels. La Commission est chargée de réaliser la mission, la vision et les objectifs définis dans les protocoles de la CEDEAO, conformément au mandat qui lui est dévolu par le Traité de 1975, révisé en 1993.



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

Original : Anglais

### SOIXANTE-TROISIÈME (63<sup>ème</sup>) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT

9 juillet 2023, Bissau, République de Guinée Bissau

#### COMMUNIQUÉ FINAL

1. La Soixante-troisième (63<sup>e</sup>) session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 9 juillet 2023 à Bissau, en République de Guinée-Bissau, sous la présidence de **S.E. Général Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau** et Président en exercice de la Conférence.
2. Les Chefs d'État et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment mandatés y ont participé :
  - S.E. **Patrice Talon**, Président de la République du Bénin ;
  - S.E. **José Maria Neves**, Président de la République du Cabo Verde ;
  - S.E. **Adama Barrow**, Président de la République de Gambie ;
  - S.E. **Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président de la République du Ghana ;
  - S.E. **Général Umaro Sissoco Embaló**, Président de la République de Guinée Bissau ;
  - S.E. **George Manneh Weah**, Président de la République du Liberia ;
  - S.E. **Mohamed Bazoum**, Président de la République du Niger ;
  - S.E. **Bola Ahmed Tinubu**, Président République fédérale du Nigeria ;
  - S.E. **Macky Sall**, Président de la République du Sénégal ;

Version Finale

1



S.E. **Julius Maada Bio**, Président de la République de Sierra Leone ;  
S.E. **Faure Essozimna Gnassingbe**, Président de la République Togolaise ;  
S.E. **Tiémoko Meyliet Koné**, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

3. Étaient également présentes, les personnalités ci-après :

S.E. **Omar Alieu Touray**, Président de la Commission de la CEDEAO ;  
S.E. **Mahamadou Issoufou**, ancien Président de la République du Niger, et Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso ;  
S.E. **Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union africaine ;  
S.E. **Abdoulaye Diop**, Président de la Commission de l'UEMOA ;  
S.E. **Leonardo Santos Simão**, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

4. Lors de la cérémonie d'ouverture, **S.E. Omar Alieu Touray**, Président de la Commission de la CEDEAO a prononcé un discours de bienvenue. Le discours d'ouverture a ensuite été prononcé par **S.E. Général Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée Bissau** et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO. D'autres allocutions ont également été prononcées respectivement par **S.E. Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union africaine, et **S.E. Leonardo Santos Simão**, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

5. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont pris note du Rapport intérimaire 2023 du Président de la Commission sur l'état de la Communauté, des rapports de la 50<sup>e</sup> Réunion ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité et de la 90<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil des ministres de la CEDEAO.

6. Tout en saluant la qualité des différents rapports et la pertinence des questions soulevées, la Conférence a endossé les recommandations qui y sont contenues. En particulier, le Sommet a procédé à un examen approfondi des questions spécifiques suivantes:

#### **A. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PRIORITAIRES D'INTÉGRATION RÉGIONALE**

##### **Au titre de la Performance économique**

7. La Conférence prend note de la projection du maintien du taux de croissance économique moyen de la Communauté à 3,9% en 2023 tout comme en 2022, en dépit du contexte international difficile et de la hausse continue des prix à la consommation. À cet

Version Finale

2



égard, elle exhorte les États membres à persévérer dans leurs efforts de construction d'économies plus résilientes, notamment par la poursuite des réformes structurelles, des efforts de diversification des économies et l'accroissement de l'offre de produits alimentaires locaux.

### **S'agissant de la Monnaie unique de la CEDEAO**

8. La Conférence note l'absence de consensus sur la définition du concept de "majorité" dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les États membres de la CEDEAO.
9. La Conférence instruit la Commission à mettre en place un Comité de Haut Niveau, composé des Présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, du Gouverneur de la BCEAO, du Président du Conseil des ministres de l'UEMOA, des représentants du Cabo Verde, du Ghana et du Nigeria pour proposer les modalités pratiques pour assurer la création de l'ECO.
10. La Conférence adopte la Décision modifiant la Décision A/DEC.3/7/18 du 31 juillet 2018, portant création du Fonds spécial pour le financement des programmes de la Feuille de route révisée de la monnaie unique.

### **Au titre des obstacles à la libre circulation des marchandises sur le corridor Abidjan-Lagos**

11. La Conférence renouvelle sa volonté politique de se conformer aux dispositions régionales sur la libre circulation des personnes et des biens en dépit des défis sécuritaires auxquels la région est confrontée.
12. La Conférence instruit la Task Force du SLE grâce à l'appui de la Commission de convoquer la réunion ministérielle de haut niveau longtemps retardée au Bénin dans les quatre-vingt-dix (90) prochains jours pour relever les défis dans le corridor Abidjan-Lagos.
13. La Conférence instruit en outre la Commission de présenter à chaque session ordinaire du Conseil un rapport complet sur l'état de mise en œuvre des réglementations du Schéma SLE par l'ensemble des Etats membres, les initiatives entreprises par la Commission, les défis et les propositions pour faire face aux obstacles au commerce intra-communautaire.

### **Au titre du Projet de développement de l'Autoroute Abidjan-Lagos**

14. Les Chefs d'État et de Gouvernement des Républiques du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Togo ont eu des concertations et endossé le choix de la Côte d'Ivoire pour abriter le siège de l'Autorité de Gestion du Corridor Abidjan-Lagos (ALCoMA).

Version Finale

3



15. La Conférence engage la Commission de la CEDEAO à accélérer la réalisation de l'étude de conception détaillée, de la stratégie financière et de mise en œuvre, ainsi que la constitution des dossiers d'appel d'offres pour le lancement de la phase de construction.

16. La Conférence instruit à cet égard la Commission à collaborer avec la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et la Banque africaine de développement (BAD), ainsi que d'autres partenaires au développement et le secteur privé, pour engager des efforts soutenus de mobilisation de ressources pour le financement des investissements en vue de la construction de l'autoroute.

#### **Au titre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF)**

17. La Conférence se réfère à l'adoption par l'Union africaine du thème de l'année 2023 comme "Année de la ZLECAF : Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine" et félicite la Commission pour l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la ZLECAF de la CEDEAO.

18. La Conférence instruit la Commission de prendre les mesures nécessaires pour bénéficier du marché continental tout en continuant à soutenir les États membres dans la formulation de positions communes pour conclure les négociations en cours.

#### **B. AU TITRE DE LA DEMOCRATIE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE**

19. La Conférence réaffirme son engagement en faveur de la promotion de la démocratie et de la gouvernance responsable, ainsi que de la paix et de la sécurité, comme conditions préalables au développement économique durable et au renforcement de l'intégration de la région ouest-africaine.

20. La Conférence déplore la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans les pays en transition et condamne l'incidence continue du terrorisme et des violations des droits de l'homme dans les États membres concernés.

#### **S'agissant des processus de transition dans la Région**

21. La Conférence félicite les médiateurs de la CEDEAO pour leur détermination à faire assurer le respect par les États membres en transition de leurs obligations en matière de restauration de l'ordre constitutionnel dans le délai convenu de 2024.

22. La Conférence regrette la coopération très limitée que les médiateurs ont reçue de la

Version Finale

4



part des autorités de transition. Ils ont appelé à une réévaluation des efforts de médiation, compte tenu des défis qui ont entravé les progrès substantiels vers la restauration de l'ordre constitutionnel dans ces États membres.

23. La Conférence prend note de la tenue du référendum constitutionnel au Mali, qui marque une étape majeure dans le cadre de mise en œuvre de la feuille de route de la transition et un pas important vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans cet État membre.

24. La Conférence exhorte les Etats membres en transition à rester fidèle à leur engagement concernant l'échéancier de transition de 24 mois convenu, tout en s'assurant que les processus de transition soient menés de manière transparente, inclusive et consultative, avec l'ensemble des parties prenantes.

25. Par ailleurs, la Conférence engage vivement les Etats membres concernés à diligenter les mesures requises en vue de l'opérationnalisation rapide des mécanismes conjoints de suivi et évaluation de la Transition convenus avec la CEDEAO ;

26. La Conférence instruit la Commission de la CEDEAO à fournir le soutien politique et technique nécessaire à ces mécanismes. Elle enjoint en outre à la Commission de faire en sorte de faciliter la fourniture d'un soutien en matière de sécurité et d'aide humanitaire aux trois Etats membres, afin d'assurer la mise en œuvre effective des échéanciers de transition.

### **Concernant les processus électoraux dans la Région**

27. La Conférence note les progrès constants réalisés dans la consolidation de la démocratie dans la région, par l'organisation régulière de processus électoraux transparents, inclusifs, pacifiques et crédibles.

28. La Conférence félicite S.E. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, pour son discours à la Nation du 3 juillet 2023, qui a contribué à l'apaisement des tensions, démontrant son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité du Sénégal. La Conférence exhorte tous les acteurs politiques au Sénégal à s'abstenir de toute violence, pour assurer la recherche d'un consensus et favoriser la création d'un environnement favorable à l'organisation pacifique du processus électoral.

### **Sur la lutte contre le terrorisme**

29. La Conférence réaffirme son engagement à œuvrer à l'éradication du terrorisme et de l'extrémisme violent, qui demeurent une menace existentielle à la paix, à la sécurité et à la

Version Finale

5



stabilité de la région. A cette fin, elle exprime sa volonté politique et sa détermination à fournir les moyens financiers et techniques requis pour la mise en œuvre efficace du Plan d'action de la CEDEAO pour l'éradication du terrorisme, notamment l'activation rapide d'une force cinétique dans le cadre de la Force en attente de la CEDEAO (FAC) pour un appui à la lutte contre le terrorisme.

30. La Conférence note avec inquiétude que certains moyens de transport contribuent à faciliter les mouvements et les opérations des groupes terroristes dans le Sahel. A cet égard, elle exhorte les Etats membres à réglementer l'importation et l'utilisation de ces moyens de transport dans la région.

31. La Conférence nomme l'ambassadeur Baba Kamara, en tant que haut responsable, pour travailler en étroite collaboration avec le président de la Commission afin de suivre la mise en œuvre des efforts de lutte contre le terrorisme et de rendre compte régulièrement à la Conférence.

32. La Conférence décide de la tenue d'une Session extraordinaire au Nigeria d'ici la fin du mois d'août 2023 et portera sur les mesures concrètes à prendre pour relever les défis régionaux en matière de sécurité, y compris la situation dans les trois pays en transition. Cette rencontre sera précédée d'une réunion extraordinaire des ministres de la défense et des finances.

#### **Sur la situation humanitaire dans la Région**

33. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur vive préoccupation face à la situation humanitaire désastreuse dans la région, notant que les conflits et l'insécurité continuent d'occasionner des déplacements de populations dans les pays de la ligne de front que sont le Burkina, le Mali, le Niger et le Nigeria, provoquant un flux de réfugiés vers les pays côtiers voisins, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana.

34. La Conférence instruit la Commission de la CEDEAO à prendre des mesures urgentes en vue d'accroître le volume de son aide humanitaire et de renforcer ses programmes d'intervention afin d'atténuer significativement les difficultés, par la fourniture d'une éducation de base aux enfants touchés par les conflits, le soutien aux moyens de subsistance et le renforcement de la résilience. Par ailleurs, la Conférence exhorte la communauté internationale, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, à fournir une assistance humanitaire substantielle aux pays affectés.

35. La Conférence s'est fortement préoccupée du traitement inhumain infligé aux ressortissants ouest africains lors de leur rapatriement de certains pays du nord de l'Afrique.

Version Finale

6



En conséquence, elle invite le Président de la Conférence à engager des actions diplomatiques à l'égard de ces pays en vue de s'assurer du respect du droit international en matière de traitement et de rapatriement des Migrants.

### **Concernant les opérations de soutien à la paix de la CEDEAO**

36. La Conférence instruit la Commission dans le cadre de sa réflexion sur l'ECOMIG, de prendre en compte la nécessité urgente de renforcer les efforts en cours, concernant la réforme du secteur de la défense et de la sécurité (RSDS), ainsi que la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, Réconciliation et Réparation (TRRC).

37. Pour ce qui est de la Mission de soutien à la stabilisation de la Guinée Bissau (MSSGB), la Conférence invite la Commission de la CEDEAO à prendre les mesures nécessaires en vue du déploiement des unités de police constituées que la République fédérale du Nigeria s'est engagée à fournir à la Mission de soutien à la stabilisation de la Guinée Bissau (MSSGB), ainsi que le transfert de l'état-major de la Force.

38. La Conférence décide de prolonger d'un an le mandat de la mission, pour compter du 30 juin 2023, dans le but de permettre la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays.

### **S'agissant des implications du retrait imminent de la MINUSMA du Mali, ainsi que de la présence d'armées privées étrangères pour la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO**

39. La Conférence a mis en place un Groupe de travail présidentiel composé du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Nigeria pour approfondir les réflexions sur le retrait de la MINUSMA et sur toutes les questions de sécurité qui y sont liées. Ce groupe de travail accompagnera également les médiateurs de la CEDEAO pour poursuivre le dialogue avec les autorités de transition des États membres concernés.

40. La conférence instruit le Président de la Commission de soumettre, dans un délai de 90 jours, une proposition relative à un mécanisme approprié de réponse à la double évolution concernant le retrait de la MINUSMA et la présence d'armées privées étrangères dans la Région.

41. La conférence exhorte les Nations unies et les autorités maliennes à faciliter diligemment le mouvement des contingents des États membres de la CEDEAO et de leurs équipements déployés au Mali, dans le cadre du retrait de la MINUSMA.

### **Concernant les mécanismes nationaux d'alerte précoce**

42. La Conférence note avec satisfaction l'opérationnalisation progressive des systèmes nationaux d'alerte précoce dans les États membres. Elle encourage la Commission à accélérer la réalisation du processus dans les États membres restants.

Version Finale

7

**C. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES****Au titre de la réforme institutionnelle**

43. La Conférence instruit les institutions de la Communauté à poursuivre leurs efforts visant à améliorer la performance institutionnelle et assurer la mise en œuvre efficace des programmes communautaires, conformément à sa Vision 2050, axée sur le bien-être des citoyens africains.
44. Par ailleurs, la Conférence invite le Président de la Commission à diligenter les mesures visant à accroître le soutien apporté par la Communauté aux Etats membres fragiles.

**Concernant la performance du Prélèvement communautaire**

45. La Conférence réitère l'appel lancé à tous les Etats membres afin qu'ils veillent à prendre les mesures nécessaires pour se conformer rigoureusement aux dispositions du Protocole relatif au Prélèvement communautaire, sachant que ledit prélèvement constitue la principale source financière dont dispose la Communauté pour la mise en œuvre efficace de ses projets et programmes prioritaires.

**D. COOPERATION INTERNATIONALE****En ce qui concerne les postes statutaires internationaux**

46. La Conférence prend note de la volonté exprimée par la Guinée Bissau et le Liberia de se porter candidats aux sièges non-permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2026-2027, au cours des élections devant se tenir en juin 2025.
47. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement endossent la candidature du Liberia pour la période 2026-2027 et celle de la Guinée Bissau pour la période 2028-2029.
48. La Conférence exprime sa sincère reconnaissance à l'ensemble des partenaires au développement, pour le soutien constant fourni à la Communauté en vue de la réalisation de ses objectifs d'intégration régionale et de consolidation de la paix et de la sécurité.

**E. DIVERS****Elections présidentielles 2023 au Nigeria et en Sierra Leone**

49. La Conférence félicite **S.E. Bola Ahmed Tinubu** pour son élection en qualité de Président de la République Fédérale du Nigeria et également **S.E. Julius Maada Bio** pour sa réélection en tant que Président de la République de Sierra Leone.



#### Concernant l'élection du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO

50. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont élu **S.E. Bola Ahmed Tinubu**, Président de la République Fédérale du Nigeria, en qualité de Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour un mandat d'un an.

51. La Conférence a rendu un vibrant hommage à **S. E. Général Umaro Sissoko Embaló**, Président de la République de Guinée Bissau et Président sortant de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour le leadership et l'engagement dont il a fait preuve tout au long de son mandat à la tête de la Communauté.

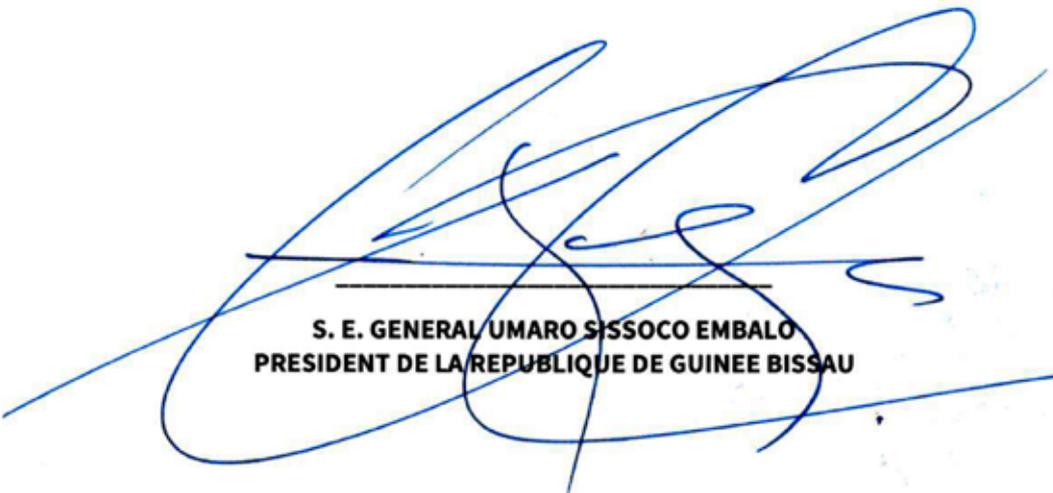
#### Date et lieu du prochain sommet

52. La Soixante-quatrième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO se tiendra à une date à déterminer, en consultation avec le Président en exercice de la Conférence.

53. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude au Président et au Gouvernement de la République de Guinée Bissau pour avoir accueilli la Soixante-troisième Session ordinaire de la Conférence, pour leur hospitalité et les excellentes dispositions prises afin d'assurer la réussite de la Session.

FAIT A BISSAU, LE 9 JUILLET 2023

POUR LA CONFERENCE,  
LE PRESIDENT,

  
  
S. E. GENERAL UMARO SISSOCO EMBALO  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU



# CEDEAO





# **CEDEAO | ECOWAS**

REPRÉSENTATION DE LA CEDEAO AU MALI



**COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE  
DES ETATS DE L'AFRIQUE  
DE L'OUEST**